

PLAN D'AFFAIRES 2024

Gens
Prévention
Intégrité



À L'INTÉRIEUR

| | |
|---|----|
| Message du président du conseil d'administration..... | 2 |
| Vision, mission et valeurs..... | 3 |
| Priorités..... | 4 |
| Gens..... | 5 |
| Prévention..... | 9 |
| Intégrité..... | 13 |
| Aperçu des indicateurs..... | 16 |
| États financier..... | 18 |

Bienvenue à 2024!

Je suis heureux de présenter le Plan d'affaires 2024 de Travail sécuritaire NB. Ce plan est conforme à notre Plan stratégique de trois ans, intitulé *Nouer des liens en vue de l'avenir*, et il met en relief notre engagement envers les pratiques de bonne gouvernance et nos priorités, soit les gens, la prévention et l'intégrité.

Travail sécuritaire NB reste concentré sur ces trois priorités, ainsi que sur les buts, les objectifs et les indicateurs de chacune.

L'année promet d'être remplie de progrès dans l'ensemble de l'organisme. Nos efforts de modernisation nous préparent pour la longévité. Travail sécuritaire NB est au service des travailleurs et des employeurs de la province depuis plus de 100 ans. Nous prévoyons y être pour au moins 100 ans de plus.

Le processus de modernisation vise à établir une fondation solide pour appuyer Travail sécuritaire NB à l'avenir. Il nous permettra de devenir un employeur de choix; d'accélérer le processus de réclamation afin que les travailleurs puissent retourner au travail plus rapidement et en toute sécurité; et d'aider les employeurs à prévenir les blessures grâce à de meilleures données. La modernisation permettra de faire de Travail sécuritaire NB un organisme durable, doté des systèmes nécessaires pour continuer à réduire le nombre de blessures subies au travail dans la province.



Nous voulons aller au-delà des besoins des travailleurs et des employeurs néo-brunswickois, et nous sommes engagés à le faire au moyen d'améliorations et d'innovations continues.

Le conseil d'administration est heureux d'être responsable de présenter ce plan et de réaliser ses buts et objectifs. Nous sommes fiers de servir les Néo-Brunswickois. Nous tenons à remercier sincèrement tous les travailleurs, employeurs et partenaires de soins de santé qui vont au-delà du devoir pour assurer la sécurité et le bien-être des travailleurs de la province ainsi que ceux de leur famille.

Merci de votre diligence et de votre passion pour les gens.

Mel Norton

Président du conseil d'administration



Notre vision

Faire du Nouveau-Brunswick l'endroit le plus sécuritaire où travailler.



Notre mission

Collaborer avec tous les intervenants pour concevoir, bâtir et gérer un continuum efficace de sécurité et des soins.



Nos valeurs

La responsabilité, la collaboration et la confiance

PRIORITÉS



GENS

Nous créerons une culture axée sur les gens qui se traduira par une expérience exceptionnelle de l'employé et du client.

UNE EXPÉRIENCE EXCEPTIONNELLE

Assurer la santé et la sécurité des travailleurs néo-brunswickois est plus qu'un devoir – c'est une passion! Nous sommes aussi des travailleurs, tout comme nos filles et nos fils, nos sœurs et nos frères, nos parents, nos amis et nos collègues. Ensemble, nous bâtissons un solide réseau de soutien.



PRÉVENTION

Ensemble, nous allons prévenir les blessures, les maladies, les décès et l'incapacité au travail.

UNE PROVINCE SANS BLESSURE OU INCAPACITÉ LIÉE AU TRAVAIL

Habituellement, lorsque nous pensons à la prévention, nous pensons aux blessures ou aux maladies. Cependant, Travail sécuritaire NB est en train de changer cette mentalité. Nous la définissons également comme aider les travailleurs blessés à se rétablir au travail lorsque cela est possible, en les faisant participer et en les gardant productifs afin d'aider à éviter l'incapacité.



INTÉGRITÉ

Nous protégerons l'intégrité du régime.

NOTRE PRINCIPE DIRECTEUR

En tant que responsables d'une gérance de confiance, nous sommes engagés à bâtir un régime solide, stable et durable. Bien que la durabilité financière soit un élément clé, l'intégrité du régime comprend également la bonne gouvernance, la protection de la vie privée, les nouvelles technologies, la cybersécurité et un fondement législatif solide.



GENS



BUT

Nous créerons une culture axée sur les gens qui se traduira par une expérience exceptionnelle de l'employé et du client.



OBJECTIFS



Favoriser une culture à rendement élevé qui est inclusive, engagée et habilitée.



Faire évoluer l'expérience des services aux clients accessibles et personnalisés.



Axer la prestation de services sur la qualité, l'efficacité, les résultats voulus et les ressources appropriées.

INITIATIVES CLÉS

NOS EMPLOYÉS, NOTRE FORCE

Travail sécuritaire NB croit fermement que ses employés sont sa plus grande force. Nous sommes engagés à devenir un employeur de choix qui favorise une culture où chaque membre de l'équipe peut s'épanouir. Cette année, nous concentrerons nos efforts sur l'établissement d'une culture de travail qui reflète nos trois valeurs fondamentales, soit la responsabilité, la collaboration et la confiance, et qui encourage le succès de chacun de nos collègues. Comme mesure stratégique, nous réalisons d'importants investissements dans l'apprentissage et le perfectionnement afin d'établir un cadre de travail qui repose sur l'amélioration continue des compétences et le perfectionnement professionnel pour tous. En même temps, nos priorités pour 2024 comprennent la formalisation d'un cadre de travail fiable sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité qui reconnaît et célèbre les atouts uniques qu'une diversité de perspectives représente pour l'organisme. La création d'un milieu sécuritaire sur le plan psychologique est au cœur de nos initiatives de façon à favoriser la communication ouverte et l'échange d'idées sans réserve. Nous prévoyons aussi

établir et mettre en œuvre au sein de l'organisme une stratégie et des outils que nous diffuserons aussi à l'externe à l'appui de notre vision de faire du Nouveau-Brunswick l'endroit le plus sécuritaire où travailler.

RÉVOLUTION NUMÉRIQUE : TRANSFORMATION DE L'EXPÉRIENCE DU CLIENT DE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

Travail sécuritaire NB est engagé à tirer parti de la technologie de pointe afin d'améliorer l'expérience du client et de redéfinir ses normes de service. Notre initiative de modernisation Interface pour client de première ligne a été conçue pour satisfaire aux besoins changeants des employeurs, des travailleurs blessés et des professionnels de la santé. Imaginez un avenir où les interactions avec Travail sécuritaire NB sont transparentes, accessibles et personnalisées. Nous avons pour but d'éliminer les inefficacités, les retards dans la communication et les redondances de processus, et ce, en adoptant une approche numérique moderne à réseaux multiples. Notre engagement envers une expérience de client intuitive est au cœur de cette révolution technologique. Nous

voulons offrir aux Néo-Brunswickois une gamme d'options pour communiquer avec nous. En même temps, nos nouveaux formulaires en ligne aideront à faciliter les processus et le programme Intelligence d'affaires dans le cadre du processus de modernisation nous permet de prendre des décisions renseignées grâce à une gestion et à des analyses efficaces des données. C'est en exploitant la technologie, en adoptant l'automatisation et en faisant de l'habilitation du client une priorité que nous offrons une expérience numérique qui appuie non seulement nos communautés, mais qui assure une province plus saine et plus sécuritaire.



UN MEILLEUR SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS BLESSÉS : UNE APPROCHE AXÉE SUR LES GENS

L'équilibre occupe une place centrale alors que nous travaillons à maintenir l'équilibre délicat entre des taux de cotisation abordables et justes pour les employeurs et des prestations solides pour les travailleurs blessés et leur famille.

À la suite d'une consultation approfondie et d'un examen des prestations, nous sommes fiers du fait que nous demanderons deux améliorations importantes aux prestations en 2024, soit l'augmentation des prestations pour perte de gains pour qu'elle passe de 85 % à 90 % et l'augmentation du salaire annuel maximum. Ces améliorations assureraient que le calcul des prestations serait fondé sur une plus grande partie du salaire d'un plus grand nombre de travailleurs. Elles nous permettraient non seulement d'assurer la conformité avec la plupart des autres provinces et territoires au Canada, mais aussi de souligner notre engagement en vue d'atténuer les difficultés financières auxquelles les travailleurs sont confrontés pendant leur rétablissement. Pour ce faire, des modifications législatives devront

être apportées. Nous avons hâte de travailler avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour faire avancer cette priorité.

DE NOUVEAUX MODÈLES DE PRESTATION DE SERVICES POUR OFFRIR UNE MEILLEURE EXPÉRIENCE

En 2024, nous nous pencherons sur l'établissement de modèles de service axés sur les gens. Nous examinons les processus au sein des services des pensions et de l'invalidité à long terme, de la réintégration du marché du travail et de l'aide médicale pour assurer que les travailleurs grièvement blessés ou qui ne peuvent pas reprendre le travail qu'ils faisaient avant leur accident reçoivent le soutien dont ils ont besoin. Alors que nous utilisons le modèle Des soins plus près de son domicile que nous avons adopté l'an dernier, nous continuerons à renforcer nos partenariats avec les fournisseurs de soins de santé et de tirer parti du réseau du Nouveau-Brunswick pour assurer un service optimal. Le nouveau modèle accorde la priorité à la prestation de soins médicaux dans la région du travailleur, lui permettant de maintenir ses liens avec sa famille et ses amis pendant son rétablissement. Cette

approche globale d'examen des offres de services qui s'adaptent à un environnement changeant nous permettent d'offrir le meilleur service aux travailleurs et aux employeurs de la province.



« Il est très important pour nous d'aider les gens dès qu'ils s'inscrivent auprès de Travail sécuritaire NB. Pour les aider à partir du bon pied, il faut tenir compte de leurs besoins particuliers et les guider. Je suis très fier d'être membre d'une équipe qui travaille sans relâche et qui voit à la réalisation de cet objectif. »

– Brent Marr

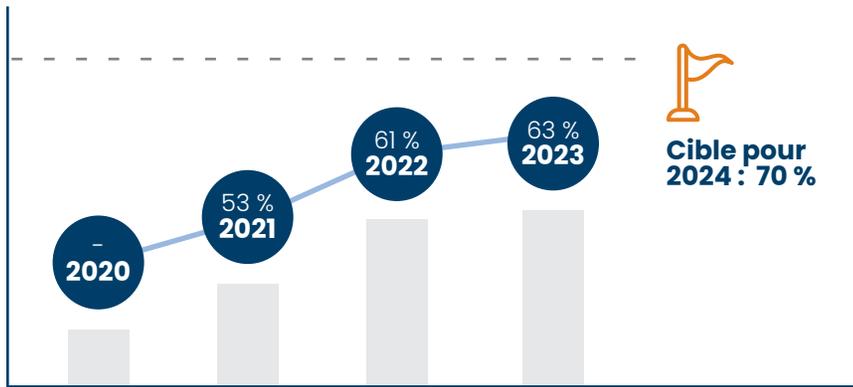
Chef d'équipe, Cotisations des employeurs, Services financiers, Travail sécuritaire NB

INDICATEURS



ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

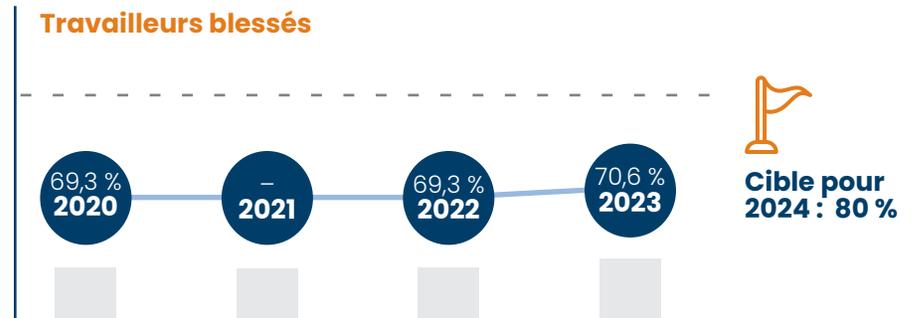
L'engagement des employés favorise le succès en encourageant la collaboration et la communication; en améliorant la productivité; en établissant une confiance et des relations; ainsi qu'en assurant le maintien en poste d'employés et l'acquisition de talents. Nous effectuons un sondage approfondi sur l'engagement des employés chaque année.



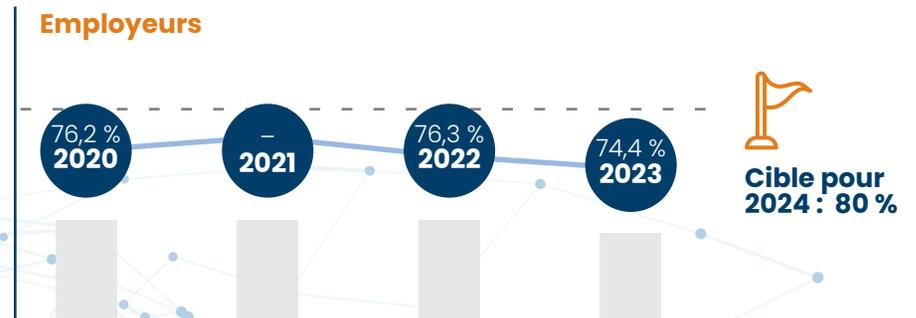
SATISFACTION DES CLIENTS

Travail sécuritaire NB mène une enquête sur la satisfaction des clients chaque année auprès de 300 employeurs et 1 000 travailleurs blessés choisis au hasard qui ont reçu de ses services au cours de la dernière année. Les facteurs déterminants de l'indice pour les travailleurs sont l'attitude et le comportement du personnel; les résultats; la communication; et la rapidité des services. Les facteurs déterminants pour les employeurs sont l'attitude et le comportement du personnel; les résultats; la prestation des services; et la culture de santé de sécurité au travail.

Travailleurs blessés



Employeurs





PRÉVENTION



BUT

Ensemble, nous allons prévenir les blessures, les maladies, les décès et l'incapacité au travail.

OBJECTIFS



Renforcer la responsabilité et l'efficacité en offrant les bons services, au bon moment et au bon endroit, fournis par les bonnes personnes.



Promouvoir une culture de sécurité, de maintien au travail et de retour au travail rapide au sein des lieux de travail de la province.



Tirer parti des capacités, de l'expertise et de l'accessibilité de nos réseaux de fournisseurs de services et de nos partenariats stratégiques.

INITIATIVES CLÉS

UN SOUTIEN CIBLÉ ET PROPRE AU SECTEUR POUR LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Travail sécuritaire NB vise à assurer que tous les lieux de travail disposent des outils et du soutien dont ils ont besoin pour assurer leur santé et leur sécurité. Cependant, il arrive que certaines industries ou professions aient besoin de plus d'aide. En 2024, nous offrons un meilleur soutien aux pêcheurs, qui seront tenus d'observer les dispositions de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* à compter du mois de juin. Nous concentrerons aussi nos efforts sur l'établissement de nouveaux cadres de travail et d'outils pour les lieux de travail et les industries dont les travailleurs sont à risque de subir une blessure psychologique. Les infirmières, les fournisseurs de soins aux résidents d'établissements de soins de longue durée, les premiers intervenants et les travailleurs d'établissements correctionnels, ainsi que leur employeur, pourraient avoir besoin de plus de conseils et de soutien pour réduire le nombre de blessures et de maladies psychologiques. En offrant un soutien ciblé, nous nous assurons de répondre aux besoins de milieux de travail changeants pour s'adapter aux risques et aux tendances qui touchent les travailleurs.

CRÉATION D'UN NOUVEAU-BRUNSWICK SAIN ET SÉCURITAIRE SUR LE PLAN PSYCHOLOGIQUE

Étant donné que les blessures et les maladies liées à la santé mentale sont à la hausse, nous savons qu'il faut offrir un meilleur soutien aux lieux de travail. Cette année, nous adopterons une stratégie selon laquelle nous ajouterons des professionnels de la santé mentale à notre équipe de prévention ainsi qu'un service de santé mentale à notre équipe de gestion des réclamations pour établir la stratégie et un modèle de soins pour les réclamations pour des blessures psychologiques traumatiques. Ce groupe consultera des lieux de travail de manière proactive, et examinera les politiques, les programmes et plus encore pour créer une culture de travail saine sur le plan psychologique. Nous élaborerons aussi des outils en ligne pour les travailleurs et les employeurs qui seront faciles à utiliser, et ce, pour rehausser la sensibilisation aux risques, aux responsabilités et aux stratégies afin de favoriser un fondement solide de sécurité psychologique au travail. Au moyen d'initiatives de prévention, nous pouvons minimiser ces risques de blessures

invisibles au lieu de travail, et permettre aux travailleurs et aux employeurs de mieux appuyer leurs collègues atteints d'une blessure ou d'une maladie mentale.

LA PRÉVENTION DE L'INCAPACITÉ À L'AIDE DE SOINS PERSONNALISÉS ET DE PARTENARIATS

Lorsqu'un travailleur est atteint d'une maladie ou est blessé au travail, il peut souvent retourner au travail sans conséquence grave. Cependant, un faible pourcentage de travailleurs devront changer de profession. Pour ces travailleurs, un autre emploi valorisant est essentiel à leur productivité et à leur estime de soi, et aide à prévenir l'incapacité. En 2024, nous examinerons la façon dont nous aidons ces travailleurs pour veiller à ce que nous suivions les meilleures pratiques et tirons parti des possibilités qui existent dans la province.

Nous raffinons aussi le soutien que nous offrons dans le cadre de l'intervention primaire. Nous avons récemment créé des équipes qui offrent des services de soutien personnalisés dès le début du rétablissement du travailleur. Les équipes de soutien pour le maintien au

Priorité : Prévention

travail et d'intervention primaire continueront d'évoluer en 2024. Elles bâtiront sur leurs connaissances spécialisées, et continueront d'offrir un soutien continu et adapté qui répond le mieux aux besoins des travailleurs et des employeurs.

Nous travaillerons aussi de près avec nos partenaires en soins de santé pour accroître la sensibilisation et la collaboration parmi les fournisseurs, les employeurs et Travail sécuritaire NB. À l'aide de plus d'efforts d'éducation et de travail d'équipe, nous bâtissons sur un modèle selon lequel le travail fait partie du rétablissement du travailleur et facilite le processus.

DES MODIFICATIONS LÉGISLATIVES POUR S'ADAPTER AUX LIEUX DE TRAVAIL EN ÉVOLUTION

Les meilleures pratiques relatives à la santé et à la sécurité au travail changent constamment pour satisfaire aux besoins de nos lieux de travail en évolution. Le *Règlement général 91-191* fait l'objet de nombreuses modifications législatives pour améliorer la santé et la sécurité. On s'attend à ce que la troisième et dernière phase de

l'examen se terminera en 2024. L'examen portera sur des sujets comme les explosifs; la prévention de la perte d'audition; les rayonnements laser; les contenants portatifs de gaz comprimés; l'éclairage; les exigences quant aux bassins oculaires et aux douches d'urgence; les échelles; l'équipement de protection individuelle; la sécurité liée aux radiographies; les travaux de démolition et les échafaudages. Le Règlement 96-105 – *Règlement sur les mines souterraines* fera aussi l'objet d'un examen.



« Lorsqu'un travailleur subit une blessure, le traitement et le soutien sont essentiels. Un accès rapide au traitement empêche la blessure d'empirer et favorise le rétablissement. Lorsqu'un travailleur blessé a une équipe qui le soutient, il peut se concentrer sur ce qu'il peut faire plutôt que ce qu'il ne peut pas faire. »

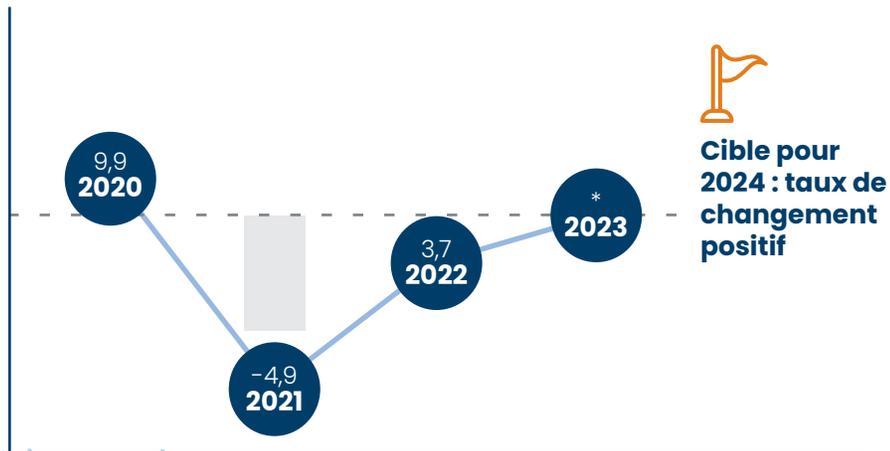
– **Michael Melanson**
Agent d'indemnisation, Réception et prise de décision, Travail sécuritaire NB

INDICATEURS



INDICE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

L'indice de santé et de sécurité mesure la santé et la sécurité générales des lieux de travail néo-brunswickois. Il tient compte de cinq composantes – prévention, habilitation, culture de travail, exécution des lois et blessures – et de quinze paramètres de santé et de sécurité. Les cinq composantes sont pondérées et regroupées pour obtenir une seule mesure. L'indice de santé et de sécurité nous offre une image plus complète des progrès réalisés en matière de santé et de sécurité au travail, ce qui nous aide à déterminer où nous devons concentrer nos efforts.

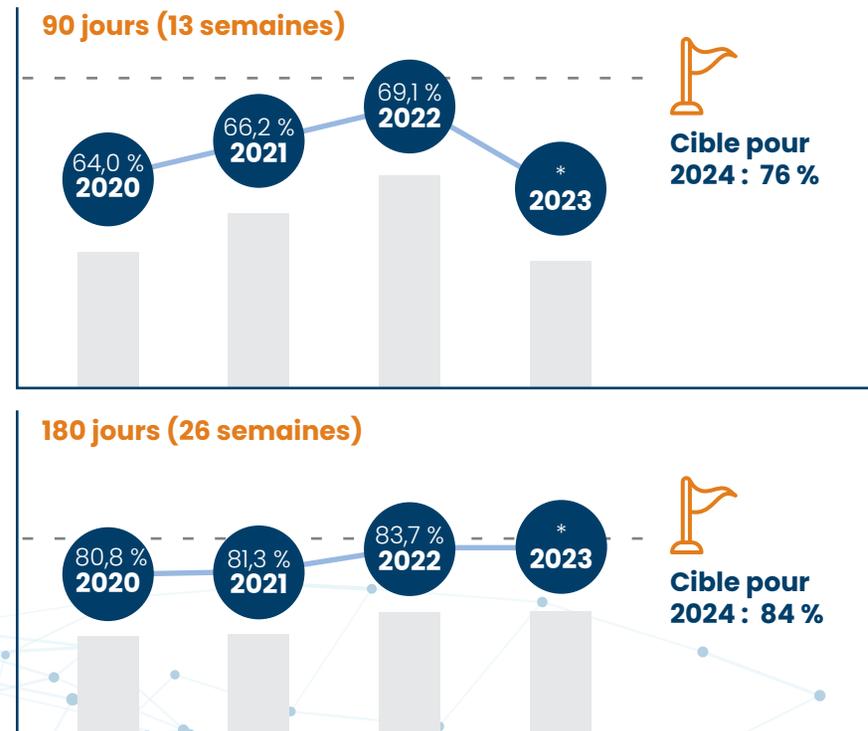


*Les données financières de 2023 seront publiées dès qu'elles seront disponibles.



POURCENTAGE DE TRAVAILLEURS DONT LA RÉCLAMATION A PRIS FIN

Travail sécuritaire NB mesure le pourcentage de travailleurs qui ne reçoivent plus de prestations d'indemnisation dans un délai de 90 jours et ensuite de 180 jours. Ces délais nous permettent de mesurer les initiatives d'intervention précoce et de maintien au travail qui visent à mieux appuyer les travailleurs blessés. Nous comparons les résultats à ceux d'autres provinces ou territoires.





INTÉGRITÉ



BUT

Nous protégerons l'intégrité du régime.

OBJECTIFS



Mettre en place une bonne gouvernance, y compris des cadres législatifs et de politique solides, ainsi qu'une communication et un engagement transparents avec les intervenants.



Faire progresser et exploiter nos capacités en gestion des risques de l'entreprise et en assurance de la qualité.



Créer une culture de responsabilité.

 INITIATIVES CLÉS**PROCESSUS DE
MODERNISATION : SYSTÈMES
FONDAMENTAUX**

En 2024, Travail sécuritaire NB poursuivra ses nombreuses initiatives de modernisation pour remplacer ses systèmes de gestion des finances, des ressources humaines et de gestion des réclamations. Alors que nous nous aventurons en terre inconnue, soit la finalisation des exigences, l'obtention de solutions modernes et la mise en œuvre subséquente de la nouvelle technologie, nous demeurons résolus à réaliser une intégration harmonieuse, et à favoriser l'efficacité opérationnelle, la facilité d'adaptation, et une expérience exceptionnelle pour nos employés et nos clients.

EXCELLENCE FINANCIÈRE

En 2024, Travail sécuritaire NB maintient son engagement envers l'excellence financière. Nous voulons garder les taux de cotisation bas car nous comprenons les effets économiques des taux sur les entreprises. En regardant vers l'avenir, le conseil d'administration effectue une étude proactive de l'actif et du passif pour assurer le succès à long terme, faisant en sorte que notre planification financière soit conforme à nos obligations et à nos buts. En raison de nouvelles exigences en matière de présentation de l'information financière conformément à IFRS 17 *Contrats d'assurance*, les états financiers du présent exercice seront présentés différemment, notamment en ce qui concerne l'augmentation du passif au bilan. Il est important de souligner que les modifications n'auront pas d'incidence sur les éléments fondamentaux du régime d'indemnisation des travailleurs. Le conseil maintient fermement son engagement envers une perspective à long terme afin d'atteindre le niveau de capitalisation cible et d'établir le taux de cotisation moyen.

**INNOVATIONS LÉGISLATIVES :
TRACER UNE VOIE PLUS
SÉCURITAIRE**

Le Nouveau-Brunswick est prêt à examiner d'importantes modifications législatives en 2024. Travail sécuritaire NB entamera une vaste consultation afin d'examiner la possibilité de fusionner la *Loi sur l'indemnisation des pompiers* et la *Loi sur les accidents du travail*. Non seulement cette initiative répond à l'appel de longue date de la part de pompiers en faveur d'élargir la liste des cancers visés par la disposition de présomption, mais elle faciliterait le processus de réclamation pour assurer un soutien rapide. Parallèlement, une consultation lancée en 2023 s'est penchée sur l'adoption possible d'une disposition de présomption pour les agents de correction ayant subi une blessure psychologique traumatique comme l'état de stress post-traumatique. Le conseil de Travail sécuritaire NB poursuivra cette modification législative en 2024. Ces efforts conjoints font preuve d'un engagement envers la protection du bien-être des travailleurs essentiels, pour ainsi introduire un cadre législatif offrant une meilleure protection et un meilleur soutien.

CULTIVER LA COLLABORATION

En 2024, nos efforts en vue d'assurer la participation des intervenants continuent d'être d'une importance primordiale. Nous sommes engagés à établir des relations solides avec des industries qui font face à de nouveaux défis, comme celle de la pêche; à obtenir continuellement des commentaires d'intervenants sur des modifications législatives proposées qui les touchent; et à assurer que les perspectives des travailleurs et des employeurs façonnent nos processus de prise de décision. Nous croyons que la collaboration est essentielle afin de bien s'adapter à ces changements.

En 2024, nous renforcerons notre stratégie d'engagement à l'aide de nouveaux outils et de nouvelles plateformes. Nous chercherons d'autres occasions d'établir des liens, et nous tiendrons les travailleurs, les employeurs, le gouvernement et nos partenaires au courant des efforts déployés en matière de sécurité et de retour au travail. Cet engagement témoigne de notre reconnaissance du pouvoir de la collaboration et de partenariats, ce qui nous fera avancer vers un avenir où nos efforts collectifs établiront un régime qui sert le mieux nos clients.



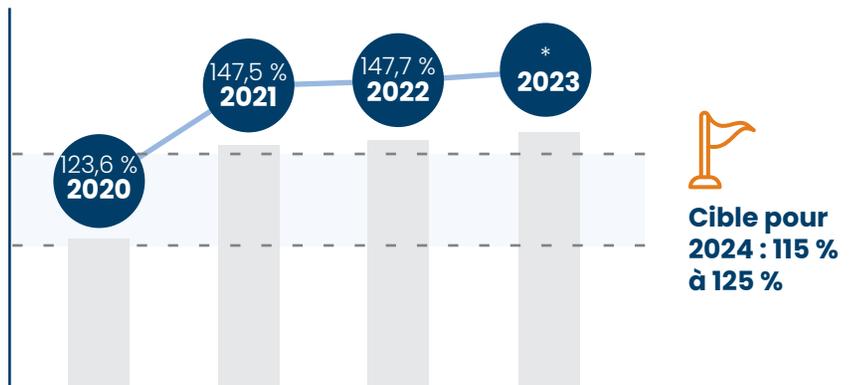


INDICATEUR



NIVEAU DE CAPITALISATION

En vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, un niveau de capitalisation minimum de 100 % est exigé pour assurer la durabilité, avec toute insuffisance devant être récupérée sur une période de 15 ans. En octobre 2019, Travail sécuritaire NB a établi un niveau de capitalisation cible afin d'atténuer les efforts de fluctuation d'un exercice à un autre. L'excédent prévu d'actif sur le passif permet d'avoir des taux de cotisation plus stables pour les employeurs et une assurance que les fonds seront suffisants pour satisfaire aux prestations des travailleurs blessés en cas de besoin.



« Je suis fière de travailler au sein d'une équipe exceptionnelle qui fait de l'intégrité une priorité. La modernisation de nos systèmes et de notre infrastructure aide à assurer la prestation de services exemplaires pour les travailleurs, les employeurs et nos employés maintenant et à l'avenir. »

– **Stephanie Manzer**

Chef principale de la mise en œuvre,
Services des relations d'affaires,
Travail sécuritaire NB

*Les données financières de 2023 seront publiées dès qu'elles seront disponibles.

APERÇU DES INDICATEURS

|  GENS | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |  2024 |
|--|--------|------|--------|--------|--|
| ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS | – | 53 % | 61 % | 63 % | 70,0 % |
| SATISFACTION DES CLIENTS | | | | | |
| Travailleurs blessés | 69,3 % | – | 69,3 % | 70,6 % | 80,0 % |
| Employeurs | 76,2 % | – | 76,3 % | 74,4 % | 80,0 % |

|  PRÉVENTION | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |  2024 |
|--|--------|--------|--------|----------------------------|--|
| INDICE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ | 9,9 | -4,9 | 3,7 | Taux de changement positif | Taux de changement positif |
| POURCENTAGE DE TRAVAILLEURS DONT LA RÉCLAMATION A PRIS FIN | | | | | |
| 90 jours (13 semaines) | 64,0 % | 66,2 % | 69,1 % | * | 80,0 % |
| 180 jours (26 semaines) | 80,8 % | 81,3 % | 83,7 % | * | 87,0 % |

|  INTÉGRITÉ | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |  2024 |
|---|---------|---------|---------|------|--|
| NIVEAU DE CAPITALISATION | 123,6 % | 147,5 % | 147,7 % | * | 115 % à 125 % |

*Les données financières de 2023 seront publiées dès qu'elles seront disponibles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2022*

| (en milliers) | |
|--|--------------|
| ACTIF | |
| Espèces et équivalents d'espèces | 69 534 \$ |
| Créances et autres | 19 132 |
| Placements | 1 853 056 |
| Immobilisations | 6 919 |
| | 1 948 641 \$ |
| PASSIF ET NIVEAU DE CAPITALISATION | |
| Comptes fournisseurs et frais courus | 21 269 \$ |
| Engagements au titre des prestations | 1 275 471 |
| Total des engagements | 1 296 740 |
| Niveau de capitalisation de Travail sécuritaire NB | 618 128 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 33 773 |
| | 651 901 |
| | 1 948 641 \$ |

*Les données financières de 2023 seront publiées dès qu'elles seront disponibles.

Gens Prévention Intégrité *Modernisation!*

Travail sécuritaire NB a entrepris des démarches échelonnées sur plusieurs années en vue de moderniser les processus et les procédures afin de faire de Travail sécuritaire NB un organisme durable et progressif. La modernisation comprend 19 initiatives portant sur les gens, la prévention et l'intégrité. Ces initiatives englobent 3 programmes et plus de 30 projets. La modernisation aura entre autres les résultats suivants : un organisme davantage axé sur les données; un modèle de prestation de services en matière de réclamations uniforme et modernisé; des systèmes financiers, de réclamation et de ressources humaines flexibles et orientés vers l'avenir; et des technologies de l'information modernes et efficaces.

Voir notre Plan stratégique :
gens-prevention-integrite.ca

